



PLH : bilan année 1

Mars 2018

SOMMAIRE

I / CONTEXTE

II / BILAN DES ACTIONS DE LA 1ere
ANNEE DU PLH (2017-2018)

III / PRODUCTION DE LOGEMENT

PREMIERE PARTIE : CONTEXTE

2^{ème} PLH de la CCMM

2017-2022

Exécutoire en février 2017



En chiffres :

- **19** communes
- **29 062** habitants (INSEE 2013, données actualisées en juillet 2016)
- **4** axes
- **14** actions
- **161** logements à développer par an



- **Le PLH** : dans son élaboration et sa mise en œuvre est **un travail collaboratif**
- Pour rappel, la CCMM n'est **pas maitre d'œuvre** de toutes les actions

DEUXIEME PARTIE :
BILAN DES ACTIONS DE LA 1^{ère}
ANNEE DU PLH
(2017-2018)

CLASSIFICATION



action



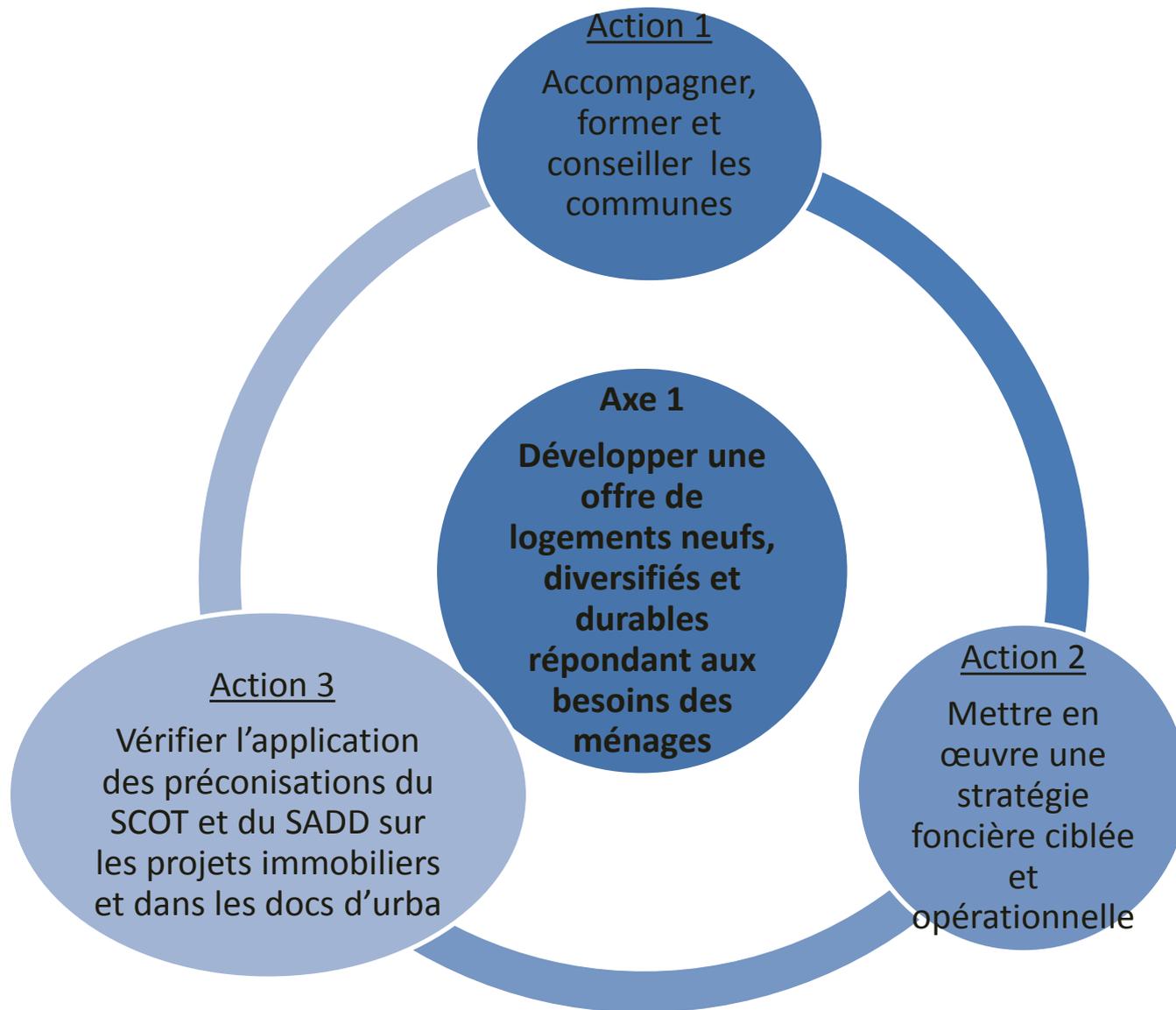
chiffre clef



atout



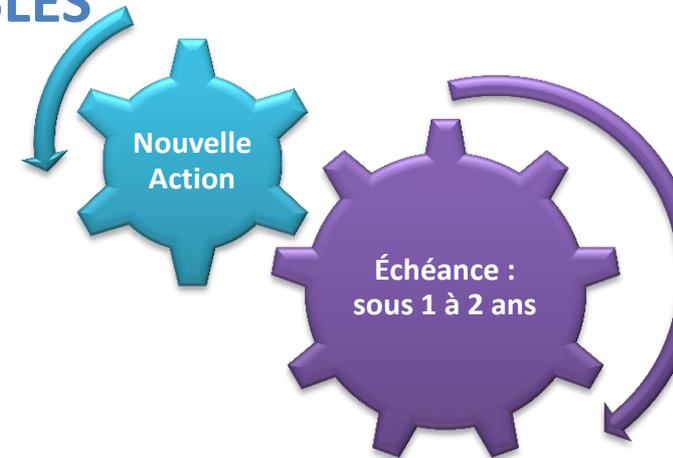
difficulté





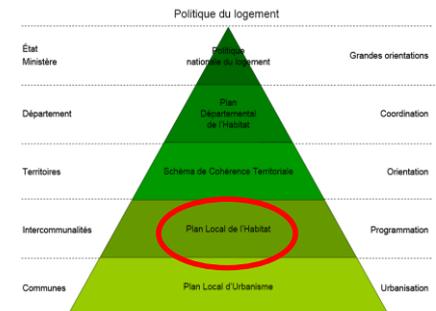
AXE 1 : DEVELOPPER UNE OFFRE DE LGT NEUFS DIVERSIFIES ET DURABLES

ACTION	CONTENU DE L' ACTION Point 2	RESULTAT ATTENDU
Action 1 : ACCOMPAGNER FORMER et CONSEILLER LES COMMUNES	Formation collective en matière d'aménagement , urbanisme, PLH, programmation	Sensibiliser les élus au PLH et permettre sa mise en œuvre dans les opérations d'urbanisme



Exemple: la formation urbanisme durable

- **1 conférence** sur l'urbanisme durable et le logement dans 20 ans (avril 2017)
- **Des ateliers** pour les élus de déc. 2016 à avril 2017
- **1 voyage d'études** sur l'urbanisme durable à BECKERICH, DISTROFF ET BOUSSE (juillet 2017)



Atouts :
Bonne appréhension
et appropriation du
PLH



AXE 1 : DEVELOPPER UNE OFFRE DE LGT NEUFS DIVERSIFIES ET DURABLES

ACTION	CONTENU DE L' ACTION Point 3	RESULTAT ATTENDU
Action 1 : ACCOMPAGNER FORMER et CONSEILLER LES COMMUNES	Accompagnement individuel selon les besoins	En fonction des besoins



Travaux sur 2 secteurs d'urbanisation avec le CAUE * :
FLAVIGNY SUR MOSELLE
MARON

Difficultés rencontrées sur :

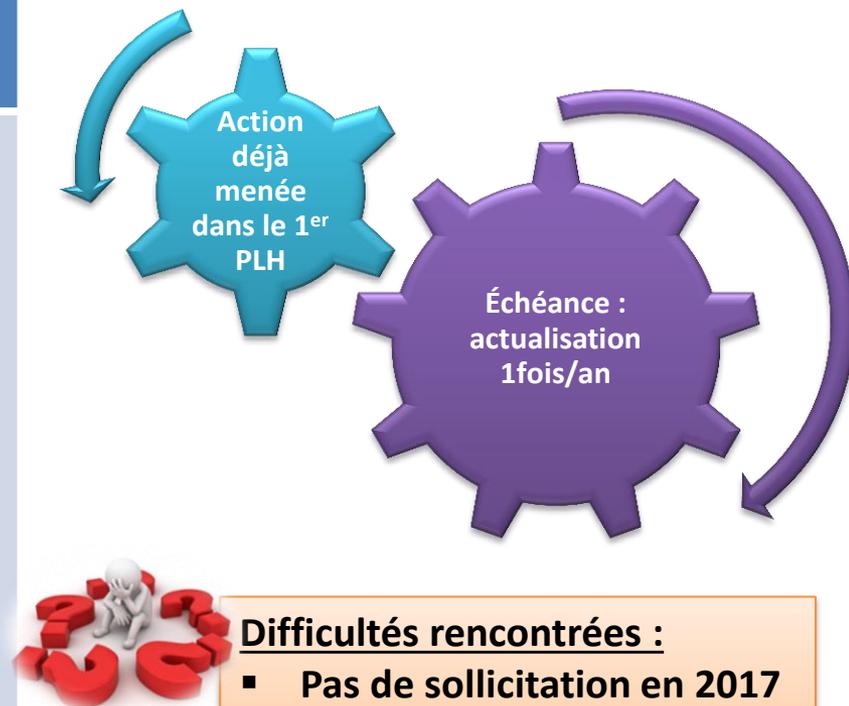
- foncier à mobiliser le plus en amont possible

Atouts :

- Avec le 1^{er} PLH, habitudes de travail collégial mises en place
- secteur à enjeux fonciers identifiés avant 2014 engagés dans la phase opérationnelle

AXE 1 : DEVELOPPER UNE OFFRE DE LGT NEUFS DIVERSIFIES ET DURABLES

ACTION	CONTENU DE L' ACTION Points 1 et 2	RESULTAT ATTENDU
Action 2 : METTRE EN ŒUVRE UNE STRATEGIE FONCIERE CIBLEE ET OPERATIONNELLE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ingénierie aux études sur les secteurs à enjeux ▪ Lien avec les communes pour déclencher les conventions de veille actives et de maîtrise opérationnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Besoins fonciers identifiés selon les projets ▪ Outils techniques utilisables par les communes



Difficultés rencontrées :

- Pas de sollicitation en 2017 pour déclencher les conventions de veille active

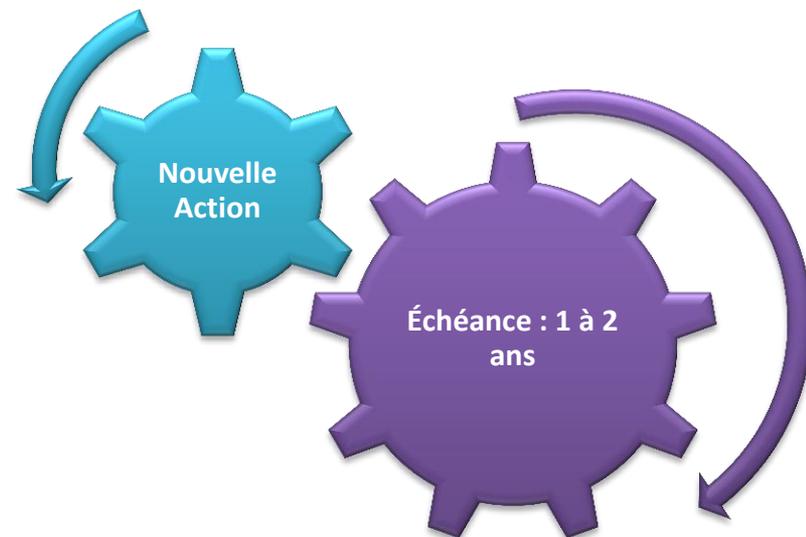
Etude sur les secteurs à enjeux avec l'**Etablissement Public Foncier de Lorraine**, stratégie adoptée en janvier 2016



Atouts :
Acquis et en cours de réflexion d'aménagement :
 XEUILLEY, secteur CHAMPI, INRS...

AXE 1 : DEVELOPPER UNE OFFRE DE LGT NEUFS DIVERSIFIES ET DURABLES

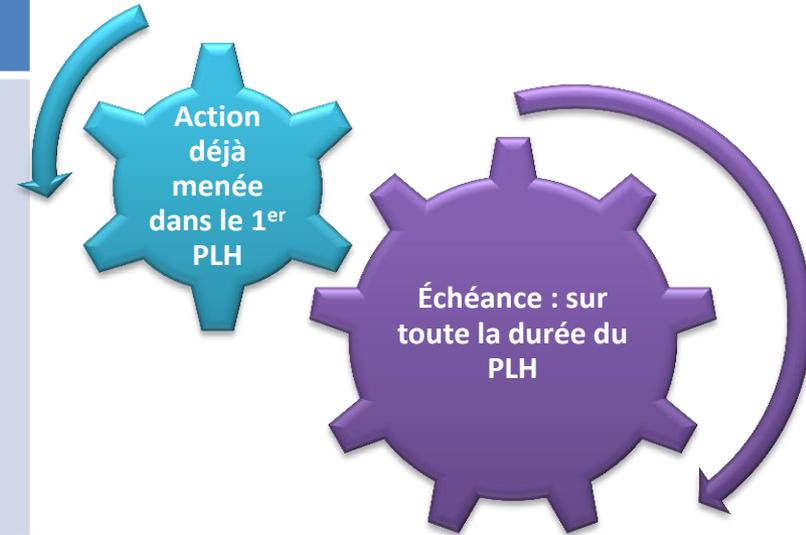
ACTION	CONTENU DE L' ACTION Point 3	RESULTAT ATTENDU
Action 2 : METTRE EN ŒUVRE UNE STRATEGIE FONCIERE CIBLEE ET OPERATIONNELLE	<ul style="list-style-type: none"> Etude foncière centre bourg visant à revitaliser les centres de Chaligny, Neuves-Maisons et Pont-Saint-Vincent 	<ul style="list-style-type: none"> Diagnostic sur le périmètre sur les besoins de mutation foncière, outils de développement économique, aide à l'habitat...



Etude « **redynamisation des bourgs structurants en milieu rural** » sur Neuves-Maisons.

AXE 1 : DEVELOPPER UNE OFFRE DE LGT NEUFS DIVERSIFIES ET DURABLES

ACTION	CONTENU DE L' ACTION	RESULTAT ATTENDU
Action 3 : VERIFIER L'APPLICATION DES PRECONISATIONS DU SCOT* ET DU SADD** DANS LES PROJETS IMMOBILIERS ET DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME	Ingénierie aux études sur les projets immobiliers et dans les doc d'urbanisme	Compatibilité des documents

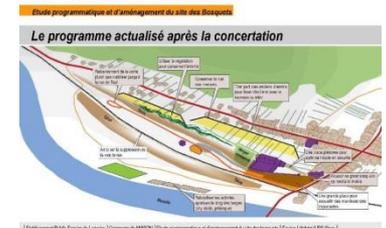


Difficultés rencontrées :

- Travail sur le long terme
- Sortie de programme avec mixité sociale

Opérations en cours : Hauts de Moselle sur CHALIGNY et NEUVES-MAISONS, Cœur de village FLAVIGNY SUR MOSELLE, Bosquets à MARON, Champi à NEUVES MAISONS

Atouts :
Avec le 1^{er} PLH, **habitude de travail mise en place**

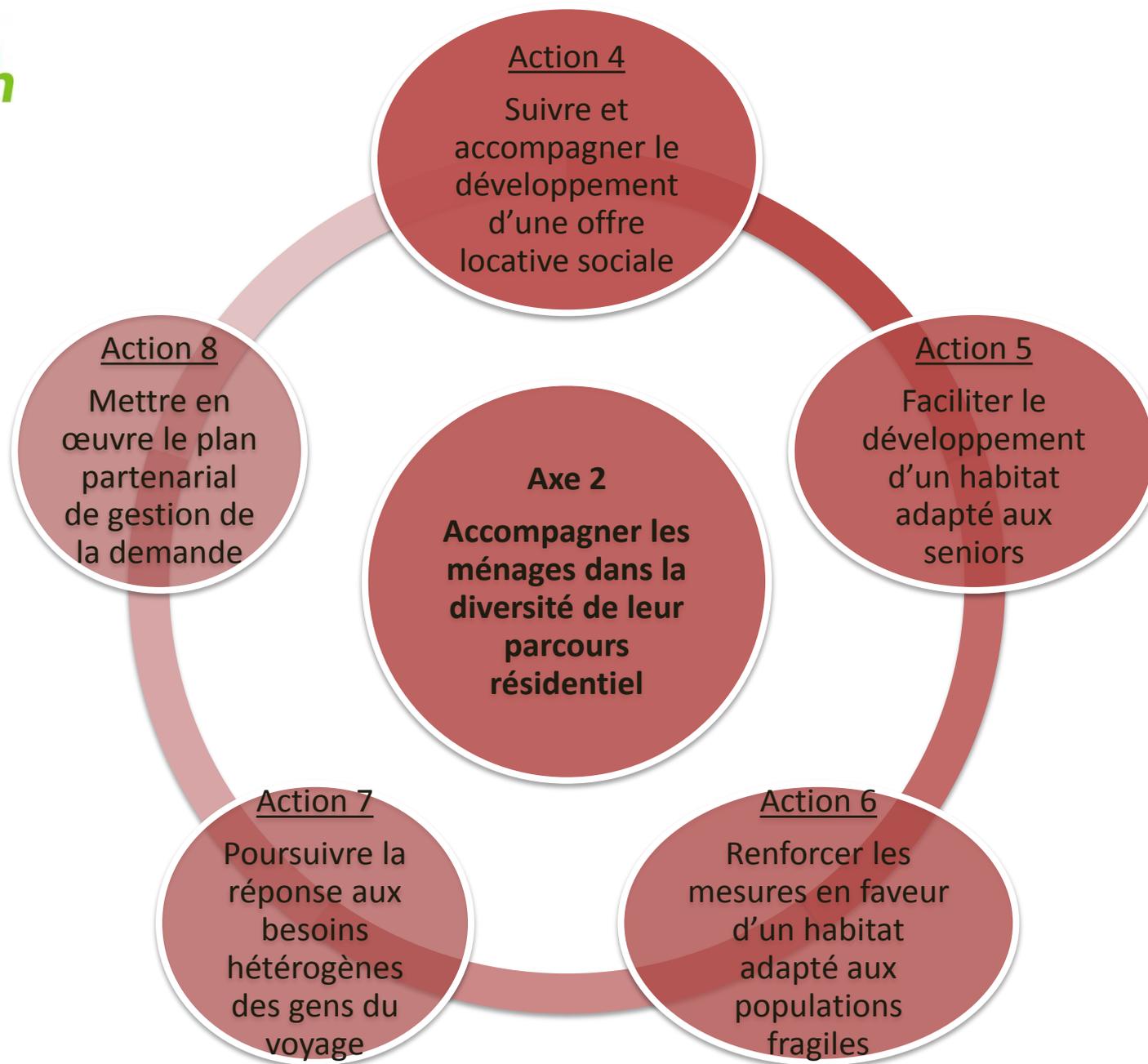


Site des Bosquets à Maron, source : EPFL



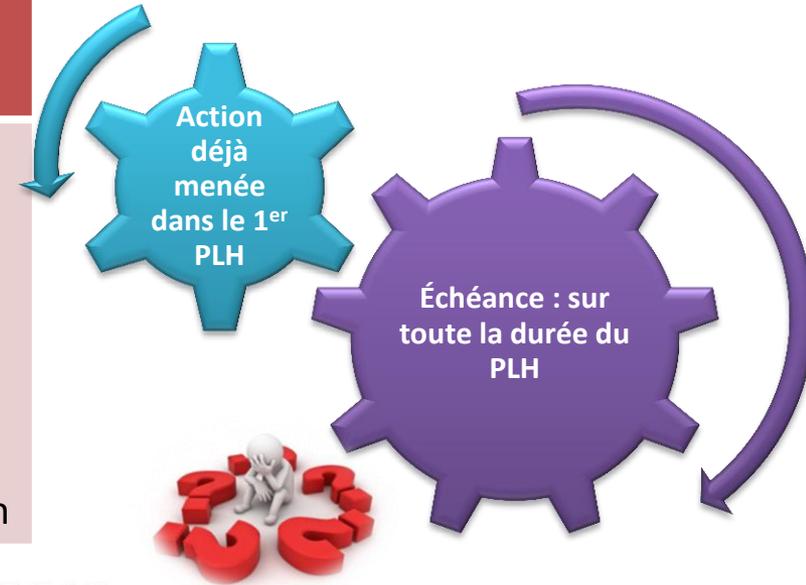
Site du Champi à Neuves-Maisons, source : CCMM

* SCOT Sud 54: Schéma de Cohérence Territoriale
** SADD : Schéma d'Aménagement et de Développement Durable



AXE 2 : ACCOMPAGNER LES MENAGES DANS LA DIVERSITE DE LEUR PARCOURS RESIDENTIEL

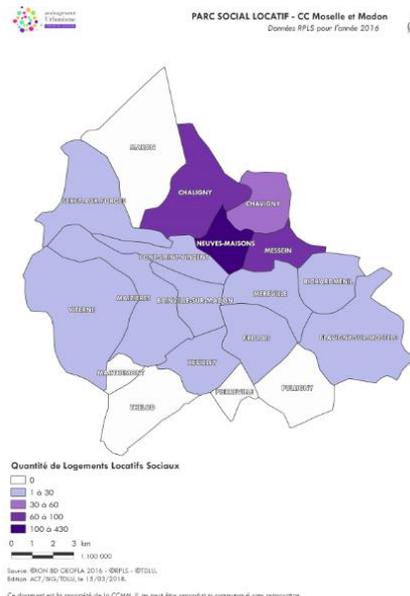
ACTION	CONTENU DE L' ACTION Point 1	RESULTAT ATTENDU
Action 4 : SUIVRE ET ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT D'UNE OFFRE LOCATIVE SOCIALE	<ul style="list-style-type: none"> Suivre la production de logements de l'offre pour répondre aux objectifs quantitatif et qualitatif 	<ul style="list-style-type: none"> Connaître la production et développer les outils pour encourager la production



- Sollicitation** de la CCMM pour être partenaire des **Conventions d'Utilité Sociale (CUS)**

Atouts :

- CCMM signataire de la 1^{ère} génération de CUS**
- Territoire attractif**

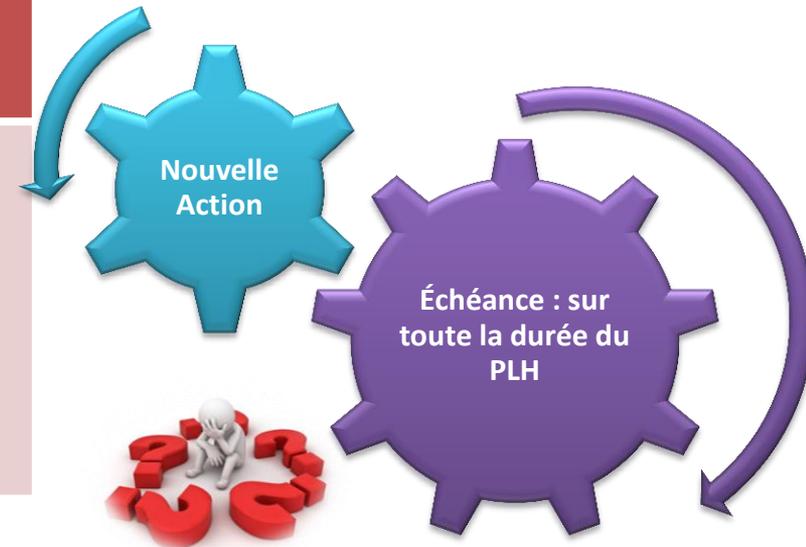


Difficultés rencontrées :

- Suspension de projets ou de l'avancée des CUS** en raison des projets législatifs en débat

AXE 2 : ACCOMPAGNER LES MENAGES DANS LA DIVERSITE DE LEUR PARCOURS RESIDENTIEL

ACTION	CONTENU DE L' ACTION Point 2	RESULTAT ATTENDU
Action 4 : SUIVRE ET ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT D'UNE OFFRE LOCATIVE SOCIALE	Aide directe ou indirecte à la production de logements locatifs sociaux	Disposer d'un levier financier et/ou foncier pour la construction de logements locatifs sociaux



En chiffres :

- **740** : logements locatifs sociaux
- **1,1% de logements vacants** de + de 3 mois (vacance commerciale)
- **235** demandes au 31/12/2015
- **126** attributions au 31/12/2015
- **T2** : Typologie la plus demandée à 34%
- Les demandeurs sont plus de la moitié à être des **célibataires sans enfant** (62%)

- **Echanges engagés avec les bailleurs sociaux pour sortir des programmes sur plusieurs sites (Neuves-Maisons, Xeuilley, Flavigny, Maron...).**

Atouts :

- **Territoire attractif, bassin de vie de l'agglomération nancéienne**

Difficultés rencontrées :

- Pas de foncier actuellement disponible
- **Zonage** : en C sauf 6 communes en B2
- **Situations qui devront être examinées au cas par cas**

AXE 2 : ACCOMPAGNER LES MENAGES DANS LA DIVERSITE DE LEUR PARCOURS RESIDENTIEL

ACTION	CONTENU DE L' ACTION Points 3 et 4	RESULTAT ATTENDU
Action 4 : SUIVRE ET ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT D'UNE OFFRE LOCATIVE SOCIALE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer la connaissance de la demande sociale et notamment des publics fragiles ▪ Travailler avec les acteurs sur l'offre, la programmation et les moyens 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adapter les projets en cours de préparation ▪ Mieux connaître les moyens de chaque acteur et identifier les projets à mener



Base de données sur le **parc** locatif social et sur la **demande**

Accompagnement dans **l'ébauche de réflexion** sur la **création d'un observatoire** sur le **logement locatif social** à NEUVES MAISONS

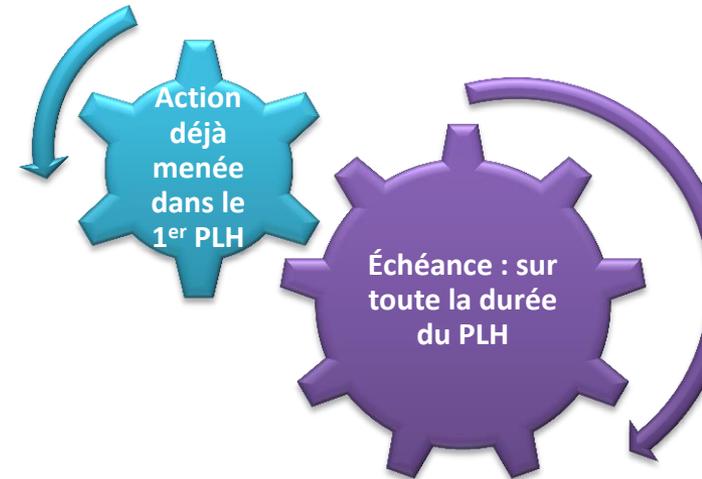
Rencontres au gré des projets avec les bailleurs locatifs sociaux, tels que BATIGERE, MEURTHE ET MOSELLE HABITAT

AXE 2 : ACCOMPAGNER LES MENAGES DANS LA DIVERSITE DE LEUR PARCOURS RESIDENTIEL

ACTION	CONTENU DE L' ACTION	RESULTAT ATTENDU
Action 5 : FACILITER LE DEVELOPPEMENT D'UN HABITAT ADAPTE AUX SENIORS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dresser le bilan des opérations engagées ▪ Renforcer la dynamique partenariale auprès des personnes âgées 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utiliser les savoirs liés à chaque expérience et trouver des apports mobilisables pour d'autres projets ▪ Disposer d'un réseau de relais entre CCMM et seniors

En chiffres :

- **350 €** : somme versée aux ménages par le CD54* pour des travaux d'adaptation dans le cadre de l'OPAH** (depuis sa prise de compétence délégation des aides à la pierre du 01/01/2017)
- **15 dossiers adaptation** dans le cadre de l'OPAH
- **47 966 €** aides ANAH*** versées

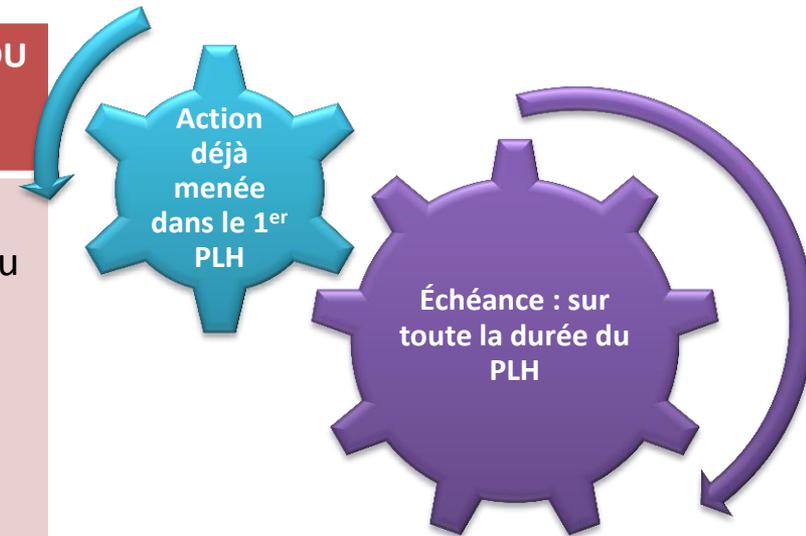


FLAVIGNY SUR MOSELLE : Projet intergénérationnel dans l'espace « Le Clos des Jardins »
Réunions avec les habitants en mai et juillet 2017

* CD54 : Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle
** OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
*** ANAH: Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat

AXE 2 : ACCOMPAGNER LES MENAGES DANS LA DIVERSITE DE LEUR PARCOURS RESIDENTIEL

ACTION	CONTENU DE L' ACTION Point 1	RESULTAT ATTENDU
Action 6 : RENFORCER ET METTRE EN ŒUVRE LES MESURES EN FAVEUR D'UN HABITAT ADAPTE AUX POPULATIONS FRAGILES	Veiller sur la mise en œuvre du Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD)	Relayer les projets au niveau local



Source : CCMM

Signature du 6^{ème} PDALHPD en novembre 2017 :

- **Période 2017-2022**
- **3 axes :**
 - Améliorer l'offre de logement et d'hébergement
 - Favoriser l'accès à l'offre , la fluidité et la sécurisation des parcours résidentiels
 - Assurer le pilotage et la mise en œuvre du plan .
- **21 fiches actions** opérationnelles

AXE 2 : ACCOMPAGNER LES MENAGES DANS LA DIVERSITE DE LEUR PARCOURS RESIDENTIEL

ACTION	CONTENU DE L' ACTION Point 2	RESULTAT ATTENDU
Action 6 : RENFORCER ET METTRE EN ŒUVRE LES MESURES EN FAVEUR D'UN HABITAT ADAPTE AUX POPULATIONS FRAGILES	Développer des partenariats avec le foyer Aristide Briand	Reconnaître le rôle du foyer dans l'offre d'hébergement au sein du territoire

- **Création de la pension de famille (PF) Dominique NOIREZ**
- **Restructuration de la résidence sociale (RS)**



En chiffres :

- **50 000 €** : aide apportée par la CCMM en 2017
- *(50 000 € : aide apportée par la CCMM en 2019)*

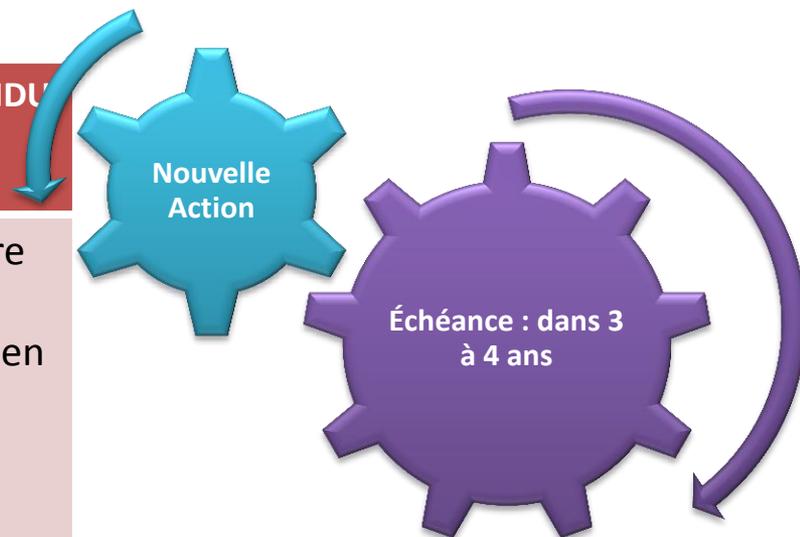
Atouts :
Mise aux normes actuelles et **augmentation** du nb de **places** au sein de la RS et de la PF



Inauguration de la pension de famille Dominique NOIREZ.
 Source : Est Républicain, 16 novembre 2017

AXE 2 : ACCOMPAGNER LES MENAGES DANS LA DIVERSITE DE LEUR PARCOURS RESIDENTIEL

ACTION	CONTENU DE L' ACTION Points 3 et 4	RESULTAT ATTENDU
Action 6 : RENFORCER ET METTRE EN ŒUVRE LES MESURES EN FAVEUR D'UN HABITAT ADAPTE AUX POPULATIONS FRAGILES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer l'étude sur la connaissance de l'offre et de la demande ▪ Mettre en œuvre les préconisations de l'étude 	Connaître l'offre et la demande afin de mettre en œuvre des réponses adaptées



Action non encore engagée

AXE 2 : ACCOMPAGNER LES MENAGES DANS LA DIVERSITE DE LEUR PARCOURS RESIDENTIEL

ACTION	CONTENU DE L' ACTION Points 1 et 2	RESULTAT ATTENDU
Action 7 : POURSUIVRE LA REPOSE AUX BESOINS HETEROGENE DES GENS DU VOYAGE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre l'accueil des populations nomades sur l'aire d'accueil des gens du voyage ▪ Contribuer à la réflexion pour la réalisation de l'aire de Grand Passage 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer gestion et suivi ▪ Apporter une réponse sur le secteur et gérer la structure



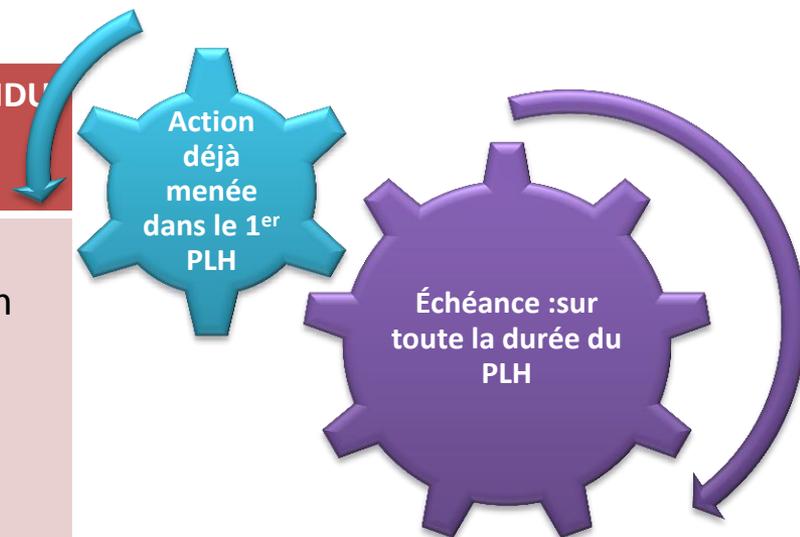
- **Visite du Préfet** concernant la réflexion sur l'aire de grand Passage
- Participation aux **réunions** pilotées par l'Etat
- Etude engagée fin 2017 sur le schéma départemental d'accueil des gens du voyage

Difficultés rencontrées :

- Quelle localisation possible de l'aire de gd passage sur l'aire urbaine?

AXE 2 : ACCOMPAGNER LES MENAGES DANS LA DIVERSITE DE LEUR PARCOURS RESIDENTIEL

ACTION	CONTENU DE L' ACTION Point 3	RESULTAT ATTENDU
Action 7 : POURSUIVRE LA REPOSE AUX BESOINS HETEROGENE DES GENS DU VOYAGE	Mettre en œuvre les conditions matérielles et financières à la sédentarisation des familles notamment sur le secteur « Maraichages »	Permettre la sédentarisation des familles



À 82 ans, elle a passé l'hiver sans courant



Pour l'obliger à remplacer son compteur forain, soit 7.500€ d'investissement, Enedis (EDF) a coupé l'électricité à une octogénaire issue de la communauté des gens du voyage depuis le 26 octobre dernier. Indignation générale.

ça y est, le printemps est revenu, Monique va pouvoir rétablir le chauffage... Vous voyez une absurdité à cette phrase ? C'est pourtant bien toute la réalité (effectivement absurde), de la situation qu'a endurée Monique Galmiche depuis le 26 octobre dernier : le courant lui a été brutalement coupé. La laissant à

l'aube de l'hiver, et à 82 ans, démunie dans sa caravane où seul un groupe électrogène au gaz l'alimentait en énergie. Cette situation ubuesque devait durer 5 mois. « Comment, humainement, peut-on en arriver là ? »

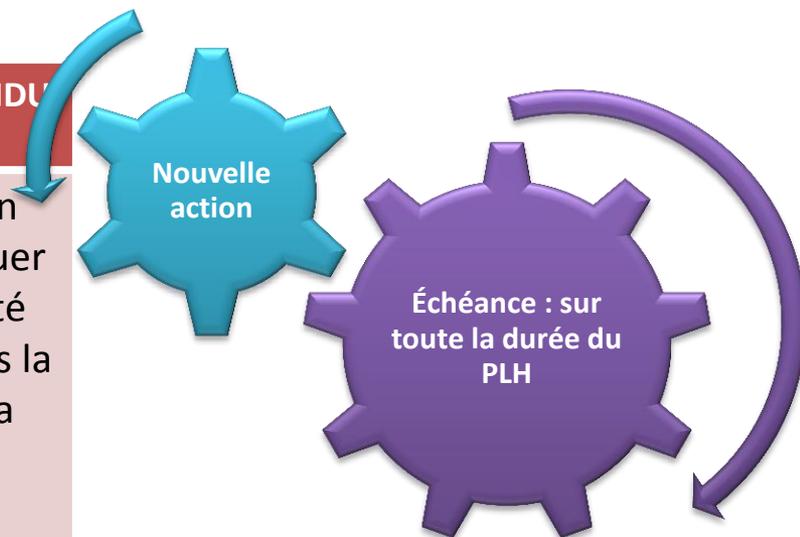
Hervé Tillard, maire de Chavigny, se le demande encore. En première ligne sur ce dossier avec l'association Amitiés Tsiganes, il garde une aigreur tenace en bouche à l'égard d'Enedis (EDF), avec qui lui et ses alliés ont bataillé depuis dix mois, dans ce qu'on peut appeler l'affaire des compteurs forains.

M^{me} Galmiche, membre de la communauté des gens du voyage, est installée avec sa famille en mobile home depuis plus de 35 ans à Chavigny, où elle a toujours vécu harmonieusement. Pourvue en électricité par « compteur forain », installation éphémère, souvent appelée à durer. Mais Enedis a récemment lancé une grande campagne de remise aux normes, à ses conditions, avec ses prestataires, à ses tarifs... mais aux frais des intéressés.

- **Travail en cours** avec l'association Amitiés Tsiganes et le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle (CD54) pour la sédentarisation des ménages du Rondeau : terrain familial, relogement et accompagnement administratif pour une demande de logement
- **Suivi du dossier** des gens du voyage à CHAVIGNY avec la CCMM, la mairie, le CD54 et Amitiés Tsiganes / aide de **1 000 € apportée à ce dossier**

AXE 2 : ACCOMPAGNER LES MENAGES DANS LA DIVERSITE DE LEUR PARCOURS RESIDENTIEL

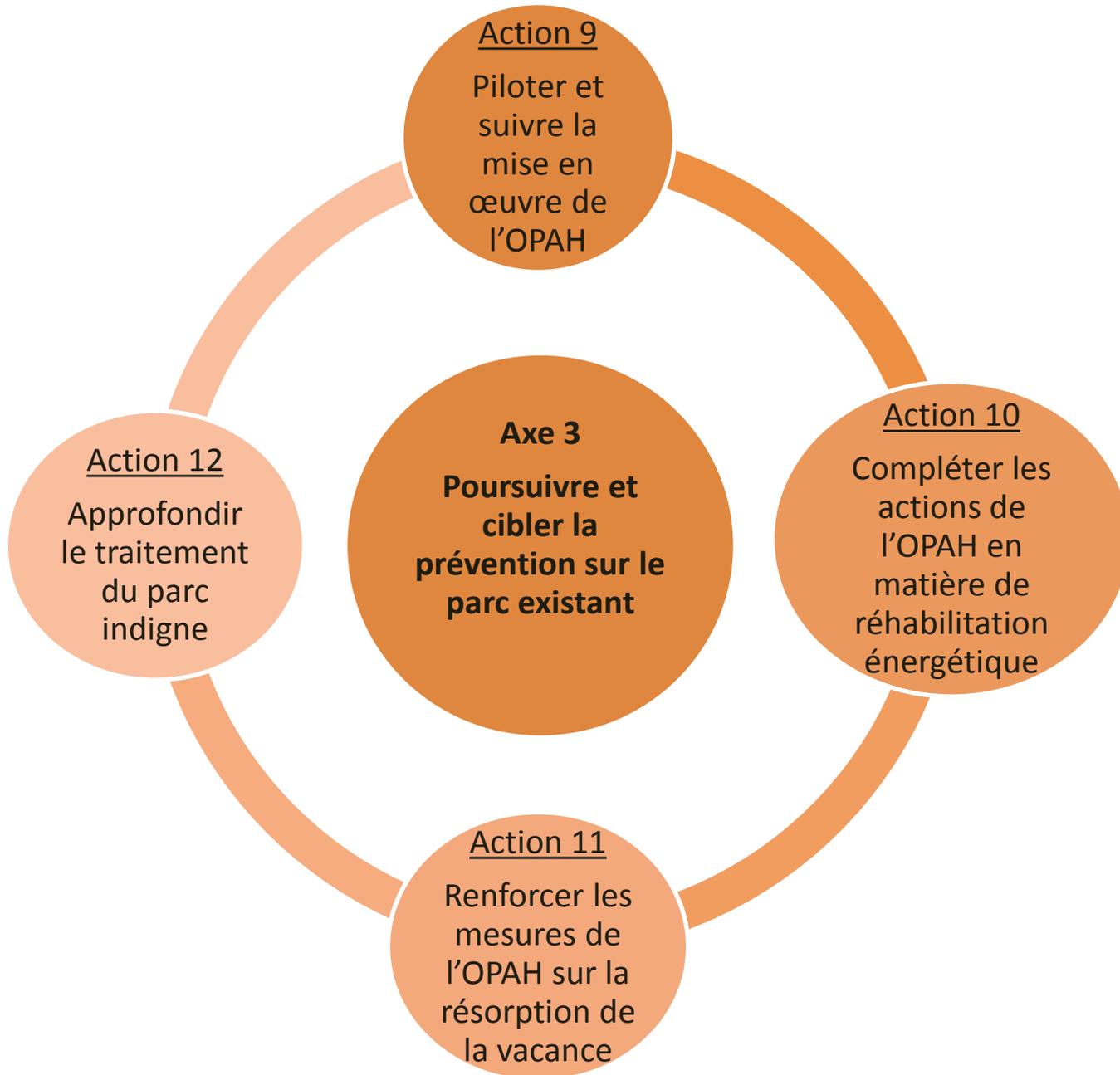
ACTION	CONTENU DE L' ACTION	RESULTAT ATTENDU
Action 8 : METTRE EN ŒUVRE LE PLAN PARTENARIAL DE GESTION DE LA DEMANDE (PPGDL)	Elaborer le PPGDL	Rendre un bilan annuel et évaluer la fonctionnalité du service dans la régulation de la demande et la qualité d'accompagnement des demandeurs de logements sociaux



PPGDL obligatoire par la loi ALUR* du 24 mars 2014 mais la **CCMM est non impactée** avec la loi Egalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017.

Action qui n'est plus opportune

* loi ALUR : Loi pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové



AXE 3 : POURSUIVRE ET CIBLER LA PREVENTION SUR LE PARC EXISTANT

ACTION	CONTENU DE L' ACTION	RESULTAT ATTENDU
Action 9 : PILOTER ET SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DE L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)	Animer et suivre les dossiers	Atteindre les objectifs et faire plus de repérage pour faire remonter les situations peu visibles



En chiffres :

- 15 dossiers adaptation
- 40 dossiers amélioration énergétique
- + 40% d'aides apportées par l'ANAH en 2017 par rapport à 2016

- **Augmentation du nombre de dossiers OPAH et du montant des aides ANAH**
- **Balade thermique à SEXEY AUX FORGES et à CHALIGNY**
- **Repérage de terrain sur les logements vacants, dégradés et nécessitant une amélioration énergétique réalisé pendant toute l'année 2017**

Date de début
23/03/2015

Date de fin
22/03/2018

Subventions Anah - Logements subventionnés



Balade thermique à SEXEY AUX FORGES
Source : CCMM

Sexey-aux-Forges
Centre thermique : Balade, démonstration et conseil

De 18h à 19h30
Mairie de Sexey-aux-Forges

Déroulé

- Intervention d'un conseiller énergie pour connaître les phénomènes de dépendance thermique dans le bâtiment
- Démonstration de l'outil caméra thermique dans les rues du village

Infos diverses

- Nombre maximum de participants : 25
- Début
- Inscription recommandée à la Communauté de Communes Moselle et Meuse au 03.83.26.43.00



ZOOM SUR : L'OPAH

OPAH 2017
CC MOSELLE ET MADON

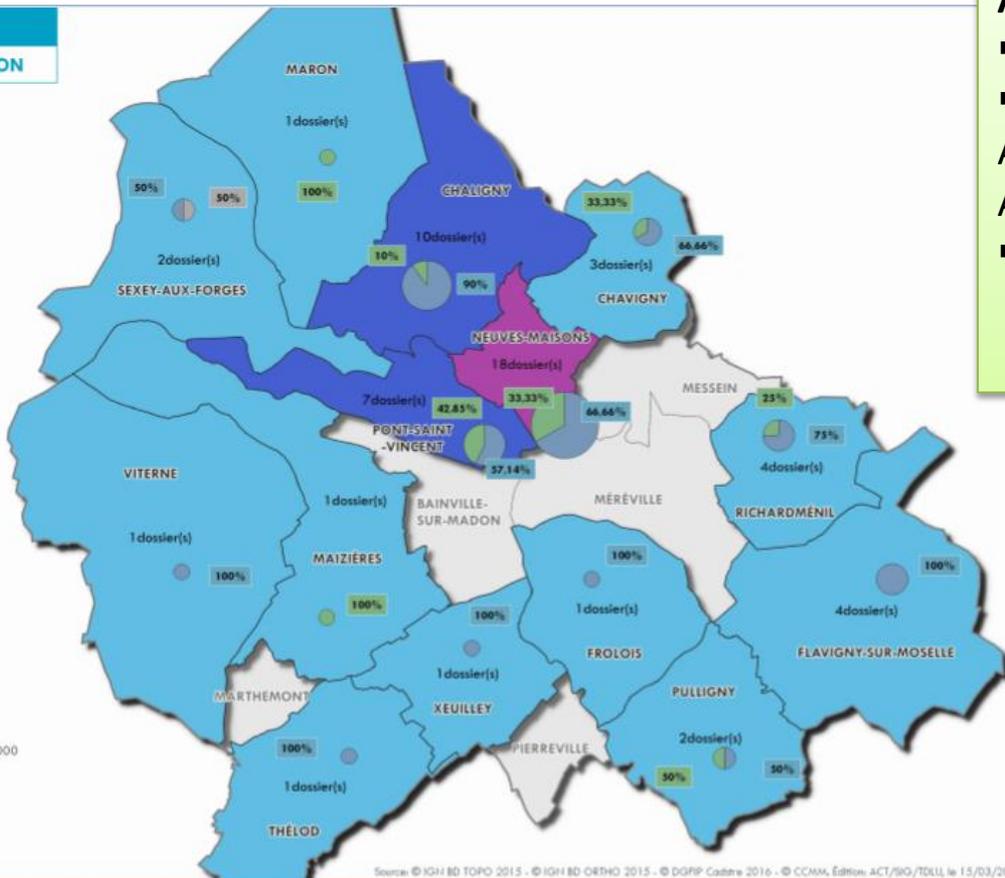


Communes

Présence de dossiers OPAH



Thématique OPAH



Source : © IGN BD TOPO 2015 - © IGN BD ORTHO 2015 - © DGPR Cadre 2016 - © CCHM, Éditeur ACT/SO/TOUL le 15/03/2017

Atouts : OPAH

- En régie
- Complémentarités :
 - Atelier EIE* obligatoire
 - Articulation avec la PTRE**
- Dématérialisation des dossiers à transmettre à l'ANAH***

Difficultés rencontrées :

- Programme d'animation à renforcer



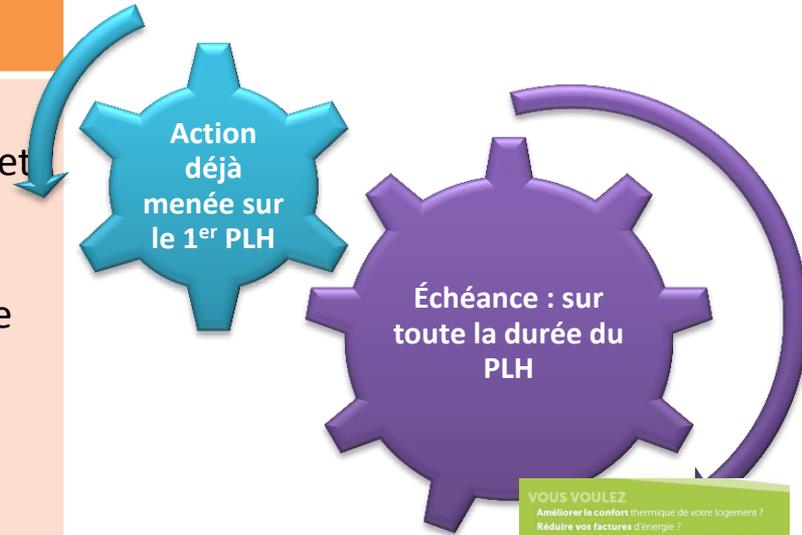
* EIE : Espace Info Energie

** PTRE : Plateforme de Renovation Énergétique

*** ANAH : Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat

AXE 3 : POURSUIVRE ET CIBLER LA PREVENTION SUR LE PARC EXISTANT

ACTION	CONTENU DE L' ACTION	RESULTAT ATTENDU
Action 10 : COMPLETER LES ACTIONS DE L'OPAH EN MATIERE DE REHABILITATION ENERGETIQUE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gérer les demandes de financements ▪ Faciliter l'accompagnement du CEP* Pays Terres de Lorraine ▪ 1 atelier / mois avec l'EIE** ▪ S'inscrire dans la dynamique de la plateforme RENOV ENERGIE 	Sensibiliser, accompagner et massifier les dossiers qui tendent vers le BBC***



VOUS VOULEZ
Améliorer le confort thermique de votre logement ?
Réduire vos factures d'énergie ?
Avoir des réponses sur la rénovation énergétique ?

CONTACTEZ
LE SERVICE PUBLIC ENERGIE-HABITAT
RENOV'ENERGIE

Bénéficiez d'un **ACCOMPAGNEMENT GRATUIT** sur toute la durée de votre projet de rénovation

Disposez d'un technicien à domicile et réalisez gratuitement un **BILAN THERMIQUE** de votre bien

Profitez d'une aide à la décision et d'un **APPUI ADMINISTRATIF** au montage de votre dossier

Interco Lorraine
Avec le soutien de
climaction
GrandEst

Atouts :

- Augmentation du nombre **d'animations**
- **Développement des outils pédagogiques**
- **Travail entre les 4 CC et avec les partenaires de l'habitat**

- **Inauguration de la Plateforme RENOV ENERGIE**
- **Pass rénovation réalisé**
- **Animations les 1^{er}, 24 et 25 juin 2017**
- **Vote des CEE TEPCV******
- **Défi Famille à Energie Positive**
- **Dossiers énergie dans les communes avec le CEP**



*CEP : Conseiller en Energie Partagé
 ** EIE : Espace Info Energie
 *** BBC : Bâtiment Basse Consommation
 **** CEE TEPCV : Certificat d'Economie d'Energie / Territoire à Energie Positive et Croissance Verte



Un label ?

Le Pays Terres de Lorraine a obtenu le Label Territoire à Energie Positive (TEPOS) permettant de mobiliser des fonds supplémentaires pour le pays.

Et sur la CCMM?

La CCMM a souhaité s'inscrire dans cette démarche pour donner en complément des aides de l'EPCI, une aide financière issue de la valorisation **des fonds Certificat d'Economies d'Energie - Territoire à Energie Positive et Croissance Verte (TEPCV CEE)**.

Concrètement, ça signifie....

Une **aide financière de 2 000 €/dossier** pour soutenir les projets des **propriétaires et/ou locataires privés (hors bénéficiaire des aides ANAH et sans autre valorisation des CEE)** visant à une **rénovation BBC globale ou par étape**, de préférence avec des **matériaux isolants biosourcés**.

10 dossiers d'ici fin 2018

Atouts :

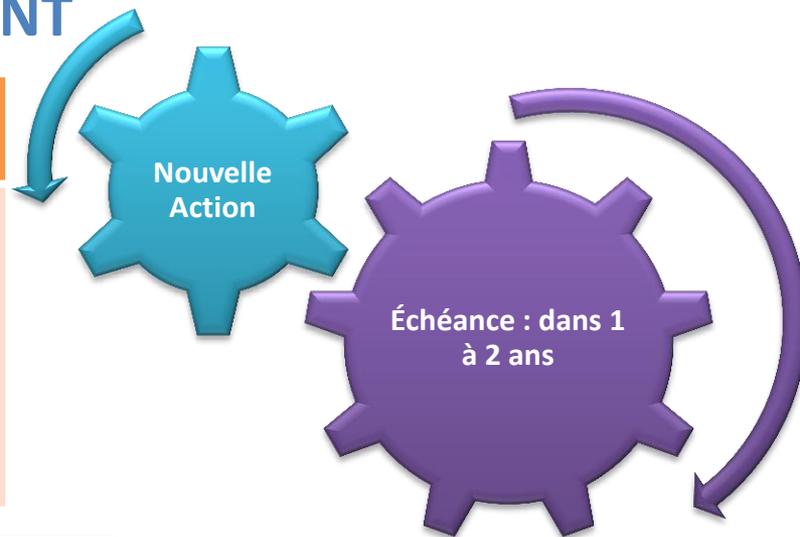
- Aide financière supplémentaire
- Encouragement des filières locales vers les matériaux naturels

Difficultés rencontrées :

Délai court pour impulser les projets et permettre leur réalisation

AXE 3 : POURSUIVRE ET CIBLER LA PREVENTION SUR LE PARC EXISTANT

ACTION	CONTENU DE L' ACTION	RESULTAT ATTENDU
Action 11 : RENFORCER LES MESURES DE L'OPAH SUR LA RESORPTION DE LA VACANCE	Lancer et piloter une étude sur l'analyse de la vacance	Mieux connaître les situations locales



Neuves-Maisons : taxe d'habitation pour les habitations non habitées (votée lors du budget primitif d'avril 2017)

En chiffres :

- **1 an** de repérage en duo avec les élus
- **755 propriétaires** concernés
- **762 logements** concernés :
 - 55 dégradés
 - 238 vacants
 - 379 nécessitant une amélioration énergétique
 - 90 nécessitant une adaptation du logement

Atouts : repérage terrain

- Sensibilisation des propriétaires
- Identification **d'autres thématiques**,
- **déblocage de logements vacants depuis des décennies**,
- apports de **conseils juridiques** et financiers



AXE 3 : POURSUIVRE ET CIBLER LA PREVENTION SUR LE PARC EXISTANT

ACTION	CONTENU DE L' ACTION	RESULTAT ATTENDU
Action 12 : APPROFONDIR LE TRAITEMENT DU PARC INDIGNE	Lancer et piloter une étude sur l'analyse du parc indigne	Mieux connaître les situations locales



- Le travail de terrain ne justifie pas à ce stade d'étude complémentaire
- Convention signée de Lutte contre l'Habitat Indigne et Non Décent (LHIND- juin 2017)

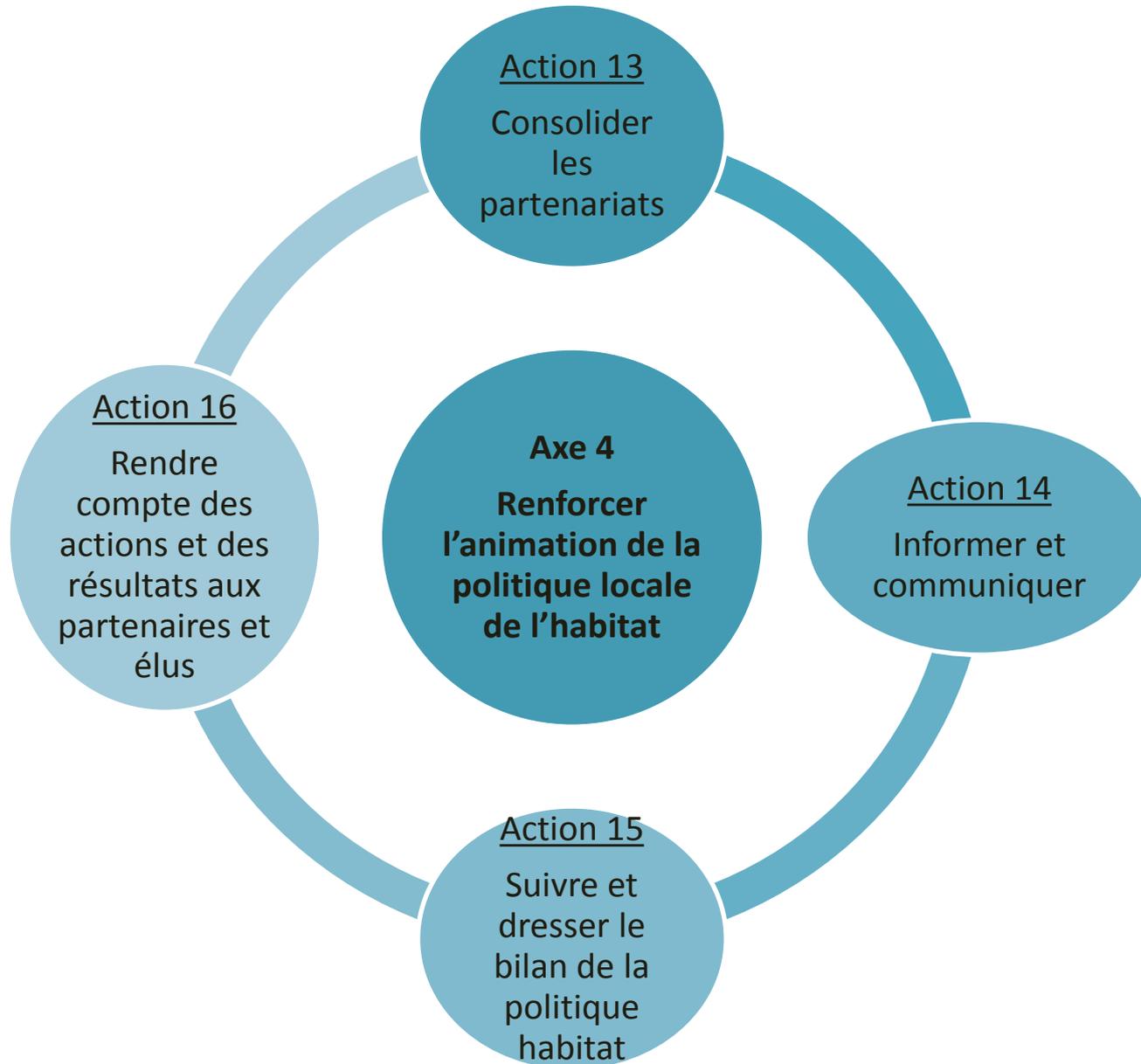


En chiffres :

- **6 visites LHIND** dont **3 déclarations de non décence** par la CAF suite aux rapports
- **11 visites** dans le cadre de **relogements** bénéficiant du **FSL***

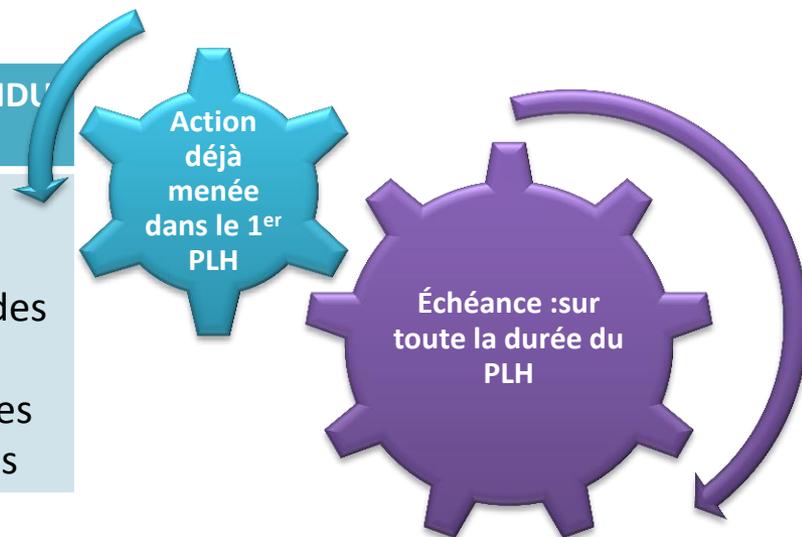
Atouts :

- **Partenariat** avec le **Pôle Départemental de LHIND** depuis 2015
- **Partenariat** avec le **Conseil Départemental 54** pour le relogement dans le cadre du **FSL*** depuis 2015
- **Partenariat** avec la **Caisse d'Allocations Familiales 54** (à consolider avec une convention)



AXE 4 : RENFORCER L'ANIMATION DE LA POLITIQUE LOCALE DE L'HABITAT

ACTION	CONTENU DE L' ACTION	RESULTAT ATTENDU
Action 13 : CONSOLIDER LES PARTENARIATS	Poursuivre l'animation du réseau partenarial	Permettre une meilleure connaissance des acteurs et travailler sur des sujets identifiés



Atouts :

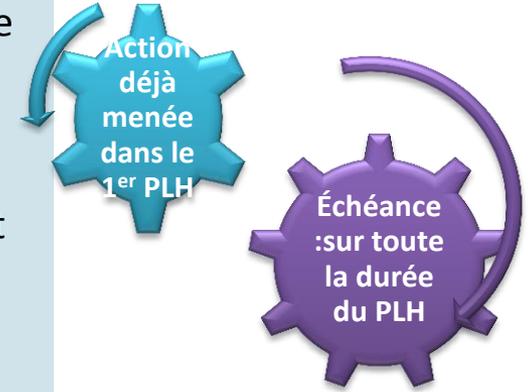
Mobilisation massive des **partenaires et des élus** pour l'élaboration du PLH

A venir en mars 2018 :

- Réunion d'information sur les aides habitat, à destination des notaires, agences immobilières, architectes et banques du Pays Terres de Lorraine
- Réflexion autour d'un temps d'échange sur la rénovation thermique et l'énergie dans le logement.

AXE 4 : RENFORCER L'ANIMATION DE LA POLITIQUE LOCALE DE L'HABITAT

ACTION	CONTENU DE L' ACTION	RESULTAT ATTENDU
Action 14 : INFORMER ET COMMUNIQUER	<ul style="list-style-type: none"> Organiser une réunion annuelle auprès des partenaires Supports pédagogiques sur la politique de l'habitat Réunions d'info et visites à destination des habitants et des élus 	<ul style="list-style-type: none"> Permettre d'échanger sur le PLH Informers sur la politique habitat et les projets Faciliter l'interconnaissance
Action 15: DRESSER LE BILAN DU PLH	<ul style="list-style-type: none"> Présenter le bilan annuel en conseil communautaire 	



- **Lettre de l'Observatoire n°4**
- **Commission habitat 10 fois par an**
- **Comité Technique (CoTech) PLH le 12 janvier et le 7 décembre 2017**
- **Bilan annuel** présenté à travers ce document (présentation en CoTech PLH, en commission habitat et en conseil communautaire)



Edito

Le 21ème Programme Local de l'Habitat (PLH) de la CCMM est exécutoire depuis février 2017 !

Je tiens à remercier les élus et les partenaires de l'habitat pour leur mobilisation tout au long de l'élaboration de ce document cadre. Mais l'approbation du PLH n'est pas une fin en soi mais un début. Le début d'un travail partenarial quotidien pour mener à bien des actions concrètes améliorant les conditions de vie des habitants sur notre territoire.

Cette quatrième lettre d'information de l'Observatoire est pour moi l'occasion de vous faire découvrir les premières actions de ce 21ème PLH, mises en œuvre grâce aux efforts conjoints des communes et de l'intercommunauté. Bonne lecture à tous !

En analysant le tissu d'effort CoTech-Habitat apporté entre les dépenses liées à l'habitat principal et les dépenses liées au logement pour les ménages, il est évident que les dépenses liées au logement principal sont les plus importantes. En outre, les dépenses liées au logement principal sont les plus importantes.

Flavia Pichot, présidente et Françoise Pons, vice-présidente en charge de l'habitat



Le logement : principal poste de dépenses des ménages

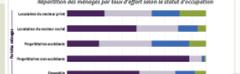
Face à ces constats, la politique nationale et les politiques régionales et départementales d'habitat ont permis de développer le logement en France. Mais un constat de l'écart entre les conditions de logement et les besoins des ménages demeure. Le PLH de la CCMM s'inscrit dans ce cadre et vise à améliorer les conditions de logement des ménages.

Des leviers d'action sont identifiés à différents échelons, certes exigeants mais essentiels. Le PLH de la CCMM s'inscrit dans ce cadre et vise à améliorer les conditions de logement des ménages.

Sommaire

p1 - Edito
 - Le logement : principal poste de dépenses des ménages

p3 - Dossier : CoTech et logement
 p4 - Rencontre avec Françoise BAUMANN - Zone Sud FORAH



TROISIEME PARTIE : PRODUCTION DE LOGEMENT



PRODUCTION DE LOGEMENT

Objectif annuel : 161 logements à développer

Soit 116 logements en production neuve dont 32 logements locatifs sociaux

Et 45 logements en renouvellement urbain

Répartition géographique :

Pôle urbain d'équilibre : 87

Bourgs relais : 40

Communes rurales : 36

Communes du pôle urbain d'équilibre : secteur 1 <ul style="list-style-type: none"> • Chaligny • Chavigny • Neuves-Maisons • Messein • Pont-Saint-Vincent 	Bourgs relais / rôle de proximité : secteur 2 <ul style="list-style-type: none"> • Bainville-sur-Madon • Flavigny-sur-Moselle • Richardménil • Pulligny
Communes rurales avec commerces et écoles sur place, ≥ 700 habitants : secteur 3 <ul style="list-style-type: none"> • Méréville • Frolois • Maron • Xeulley • Maizières 	Communes rurales sans commerce et avec une ou sans école sur place, ≤ 700 habitants : secteur 4 <ul style="list-style-type: none"> • Thélod • Viterne • Marthemont • Pierreville • Sexey-aux-Forges

Logements autorisés en 2017

(source : Sitadel)

	TOTAL
Pôle urbain d'équilibre	35
Bourgs relais	6
Communes rurales	20

Projets portés par des aménageurs privés en 2017 :

- MESSEIN (2 lotissements 45+4 lots maxi)
 - MEREVILLE (18 lots maxi)
- RICHARDMENIL (21 lots maxi)

Atouts :

Sortie des 1^{ers} programmes issus des PLU antérieurs à 2014 (sauf Méréville)



Difficultés rencontrées :

- Pas de sortie de logement locatif social

MERCI POUR VOTRE ATTENTION !

